



## Tabac

**N°04**  
**09/06/2021**

Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**  
**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Animateurs filière

Jessica Rodriguez  
**FREDON**

**Nouvelle-Aquitaine**

[jessica.rodriquez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriquez@fredon-na.fr)

Thomas LUX

**CT2F**

[Thomas.lux@ct2f.fr](mailto:Thomas.lux@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention*

*« extrait du bulletin de santé  
du végétal National Tabac N°04  
du 09/06/2021 »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : en majorité au stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105)

### Observations parasitaires

- **Olpidium** : la pression est en baisse pour ce BSV.
- **Botrytis** : propagation toujours constante.
- **Mildiou** : première apparition sur un secteur.
- **Limaces** : moins présentes pour ce BSV.
- **Taupins** : en pleine progression, retrouver sur de nombreux secteurs. Restez vigilants.
- **Pucerons** : un peu moins de foyers, pression modérée.
- **Noctuelles terricoles** : premières apparitions sur quelques secteurs.
- **Corbeaux** : quelques traces de leur passage sur quatre secteurs.

### Adventices

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : quelques captures pour deux parcelles de référence.

### Informations

- **Auxiliaires** : signalements de coccinelles, syrphes et chrysopes.

## Stade de la culture

### • Parcelles de référence

Les parcelles de référence de Lapeyrouse-Mornay (26) et Schnersheim (67) ont un léger retard avec des productions de plants prêt à être planté (BBCH 1091). Pour le secteur de Griesheim-sur-Souffel (67), la parcelle est au stade de plantation (BBCH 1100). En majorité, les parcelles sont au stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105).

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Puch-d'Agenais (47)
- Proissans (79)
- Sanvensa (12)
- Castetpugon (64)
- Amuré (79)
- Fontaines (85)
- Cuzorn (47)
- Saint-Ignat (63)

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains. Seules les parcelles de Schnersheim (67) et de Fontaines (85) présentent quelques dégâts de botrytis avec cependant une bonne reprise. On observe sur cette dernière parcelle que 3 % des plants sont touchés par du botrytis d'origine semis avec quelques dégâts de noctuelles terricoles et de taupins. Dans l'ensemble de bonnes conditions climatiques permettent la reprise en cours de plantation comme on le note pour le secteur de Sanvensa (12).

Une vigilance est à prévoir pour les ravageurs du sol qui sont signalés par quelques dégâts de vers gris et de taupins dans certains secteurs comme Fontaines (85), Saint-Ignat (63), Armuré (79) et Sanvensa (12). Pour les adventices on note leurs apparitions dans plusieurs secteurs avec un salissement plus rapide des parcelles en ce début de saison.

### • Parcelles tour de plaine

Pour les semis en tour de plaine c'est le stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105) qui prédomine suivi du stade de plantation (BBCH 1100) présent dans les zones de Hochfelden (67) et Beaurepaire (38). Le stade de production de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105) est observé sur les secteurs suivants :

- Beauville (47)
- Thuret (63)
- Chemillé (49)
- Vivonne (86)
- Blagnac (33)
- Sanvensa (12)
- Pujo (65)
- Saint-Pierre-d'Eyraud (24)



**Tabacs plantés** (Crédit Photo : D. SAUREL – Midi Tabac)

En grande majorité, les plants sont sains et homogènes. Les plantations se sont terminées le 03 juin dans de bonnes conditions, avec une pluviométrie de 30 à 45 mm favorisant une bonne reprise pour les secteurs de Blagnac (33) et Chemillé (49). On observe pour de nombreux secteurs des dégâts de ravageurs du sol (taupins, vers gris etc..) notamment à Sanvensa (12), Hochfelden (67), Chemillé (49), Vivonne (86), Thuret (63) et Beaurepaire (38). Pour le secteur de Hochfelden (67), les plantations sont finies depuis le 4 juin et pour celle du secteur de Vivonne (86), elles prendront fin le 07 juin. On note une apparition rapide de quelques pucerons et punaises dans la zone de Hochfelden (67).

Dans beaucoup de secteurs les adventices sont présentes notamment à Hochfelden (67), Beauville (47), Saint-Pierre-d'Eyraud (24), Blagnac (33), Pujo (65) et Thuret (63). On signale quelques levées de dicotylédones et de graminées pour la zone de Pujo (65) et du sorgho d'Alep pour Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Pour le secteur de Thuret (63), on note que les désherbages d'avant plantation ont bien fonctionné pour un ensemble d'adventices à part la morelle qui risque de continuer sa progression avec les pluies annoncées pour ce weekend dans certaines communes.

Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 11 parcelles de références et sur l'équivalent de plants pour 1175 ha plantés pour les tours de plaine.

## Observations parasitaires

### Maladies

- **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

#### Situation sur le terrain

En parcelle de référence, la brûlure racinaire est en baisse avec des symptômes qui ont été observés sur 2 % des plants pour le secteur de Sanvensa (12).

Pour les tours de plaine, l'*Olpidium brassicae* est en fin de progression depuis le dernier BSV où il n'a été observé que sur 1,5 ha sur le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et sur 2 ha pour le secteur de Sanvensa (12). Un peu plus présent avec des dégâts de moins de 20 % sur 30 ha pour le secteur de Hochfelden (67), on remarque une fréquence d'attaque de moins de 20 % et des dégâts sur des zones privilégiées sur 25 ha.

#### **Evaluation du risque :**

Le stade n'est plus à risque pour le développement de l'*Olpidium* car ce dernier est parfaitement adapté à la vie aquatique et il se généralise plutôt dans les semis. Il se développe très bien à des températures comprises entre 10°C et 16°C. Une vigilance s'impose avec une remontée des températures.

- **Pourriture grise *Botrytis cinerea***

#### Situation sur le terrain

En parcelle de référence il est toujours assez conséquent et l'on signale que son origine provient essentiellement des semis pour la plupart des secteurs dont celui de Schnersheim (67) où l'on note sa présence de l'ordre de 10 %. On observe de faibles symptômes de l'ordre de 1 % pour le secteur de Lapeyrouse-Mornay (26) et de l'ordre de 3 % pour le secteur de Fontaines (85).

En tour de plaine, sa présence est signalée sur 1 ha pour les zones de Thuret (63) et Sanvensa (12). Il est constant sur 11 ha pour le secteur de Chemillé (49). Pour Beaurepaire (38), on l'observe sur 15 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Sur 25 ha, 15 ha présentent des dégâts de moins de 20 % pour la zone de Vivonne (86). Pour le secteur de Hochfelden (67) on observe des dégâts de plus de 20 % sur 51 ha et une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 28 ha.



**Dégâts de botrytis sur plant de tabac**

(Crédit Photos : O. VIGOUROUX -  
Tabac Garonne Adour)

- **Mildiou**

Les conditions météorologiques avec des pluies et des temps chauds permettent le développement de ce dernier, cette maladie reste contagieuse soyez donc vigilants.

#### Situation sur le terrain

Sa première apparition avec des dégâts de moins de 20 % sur 2 ha a été signalé sur le secteur de Blaignac (33).

#### **Evaluation du risque :**

Le temps pluvieux, les irrigations et les fortes chaleurs à venir vont permettre le développement du mildiou et mettre les **parcelles en mode risque**. Surveillez vos parcelles et son apparition et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

## **Astuces :**

- Planter du plant sain et choisir les variétés les moins sensibles.
- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum.
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

## **Observations bio-agresseurs**

### **Ravageurs**

- **Limaces et escargots**

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, elles sont de retour avec une faible présence de l'ordre de 1 % sur les secteurs de Fontaines (85), Sanvensa (12), Amuré (79) dont l'on note quelques dégâts de moins de 20 %.

Pour les parcelles en tour de plaine on remarque sa faible présence sur 1 hectare pour les secteurs de Sanvensa (12) et Beaurepaire (38). Sur 4 ha et 5 ha, les limaces sont toujours signalées pour les zones de Thuret (63) et Chemillé (49). Celles-ci continuent leur progression sur le secteur de Vivonne (86) sur 28 ha dont 11 ha avec des dégâts de moins de 20 %. Des symptômes et traces sont retrouvés sur 10 ha pour Blaignac (33).

- **Taupins *Agriotes sordidus***

#### **Situation sur le terrain**

On note les premières apparitions de taupins sur un ensemble de parcelles de référence comme Armuré (79), Fontaines (85), Lapeyrouse-Mornay (26), Cuzorn (47) et Saint-Ignat (63).

En tour de plaine sur les surfaces plantées, on observe également une progression de ce bio-agresseur allant de 1 ha à 5 ha pour les secteurs de Hochfelden (67), Sanvensa (12), Pujo (65), Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et Thuret (63). Sur le secteur de Beauville (47) sur 10 ha, on signale des dégâts modérés inférieurs à 20 %. On remarque sa présence également sur la même surface pour le secteur de Beaurepaire (38). Pour Vivonne (86), des symptômes sont signalés sur 18 ha et sur 12 ha pour le secteur de Chemillé (49) dont 5 ha avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 %.

#### **Evaluation du risque :**

Attention le temps frais et humide ne permet pas une pousse rapide des plants de tabac, favorisant ainsi les attaques de ce bio-agresseur.

- **Pucerons *Myzus persicae***



#### **Situation sur le terrain**

Deux secteurs ont observé des pucerons en parcelle de référence dont Lapeyrouse-Mornay (26) de l'ordre de 3 % et Sanvensa (12) de l'ordre de 6 %.

En tour de plaine, les pucerons continuent leur développement, présents sur plusieurs secteurs dont Beaurepaire (38) sur 15 ha et Thuret (63) sur 1 ha. On signale également leur forte présence sur 20 ha pour les secteurs de Blaignac (33) et de Hochfelden (67). Pour le secteur de Sanvensa (12), sur 6 ha on note sa présence.

#### **Pucerons sur feuilles de tabacs**

(Crédit Photo : N. BARRET – TGA)

### Evaluation du risque :

La pression des pucerons sur les semis a continué augmenter depuis le dernier BSV. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

### Astuces :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont des observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour et surtout apprendre à les reconnaître et les protéger.

#### • Noctuelles terricoles

##### Situation sur le terrain

En parcelle de référence, sur quatre secteurs on signale l'apparition de noctuelles terricoles à Proissans (24), Fontaines (85), Saint-Ignat (63) et Armuré (79).

En tour de plaine on note la présence de noctuelles terricoles allant de 1 ha à 4 ha dans les parcelles de Sanvensa (12), Thuret (63) et Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Ce bio-agresseur est également présent sur 22 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 16 ha sur la zone de Chemillé (49). Sur 45 ha observés à Vivonne (86), la fréquence d'attaque de ce bio-agresseur est inférieure à 20 % sur 32 ha.

#### • Corbeaux

##### Situation sur le terrain

Sur la parcelle de référence d'Amuré (79), on observe les traces de quelques corbeaux ou corneilles. En parcelle de tour de plaine, sur le secteur de Thuret (63), on observe des traces de corbeaux sur 3 ha et sur 8 ha pour le secteur de Chemillé (49). On note également la présence de ceux-ci sur le secteur de Vivonne (86) sur une surface de 36 ha.



**Vers gris sur plant de tabac**

(Crédit Photo : Stéphane Pauty – Midi Tabac)

## Adventices

##### Situation sur le terrain

A la suite des conditions météorologiques orageuse de ces derniers jours, on signale sur quatre secteurs la levée des premières adventices (Morelle noires, amarantes, daturas, renouées, panics, liserons et chénopodes), notamment sur les zones de Cuzorn (47), Griesheim-sur-Souffel (67), Sanvensa (12) et Saint-Ignat (63).



**Liserons (à gauche) et Carex (à droite) près de tabac**  
(Crédit Photos : S. SEGUIN – Perigord Tabac et N. BARRET – TGA)



ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (Nombre d'adventices au m <sup>2</sup> )				Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)				
	Cuzorn (47)	Saint-Ignat (63)	Griesheim-sur-Souffel (67)	Sanvensa (12)	Pujo (65)	Thuret (63)	Blaignac (33)	Beauville (47)	Saint-Pierre-d'Eyraud (24)
Adventices tte espèces					5 ha			20 ha	
Ambroisie									1,5 ha
Amarante			1>X <10	X<1		1 ha	5 ha		2 ha
Chardons						3 ha			
Chénopode			1>X <10			18 ha			
Datura	1>X <10			X<1			5 ha	8 ha	
Liserons				5%		8 ha		1 ha	
Mercuriale									1 ha
Morelle noire		X<1		X<1		4 ha	10 ha		
Panic				X<1		1 ha			
Renouée				1>X <10		3 ha	5 ha		2 ha
Sétaire									
Graminées					10 ha			1 ha	1 ha
A.Dicotylédones			Présence		10 ha				

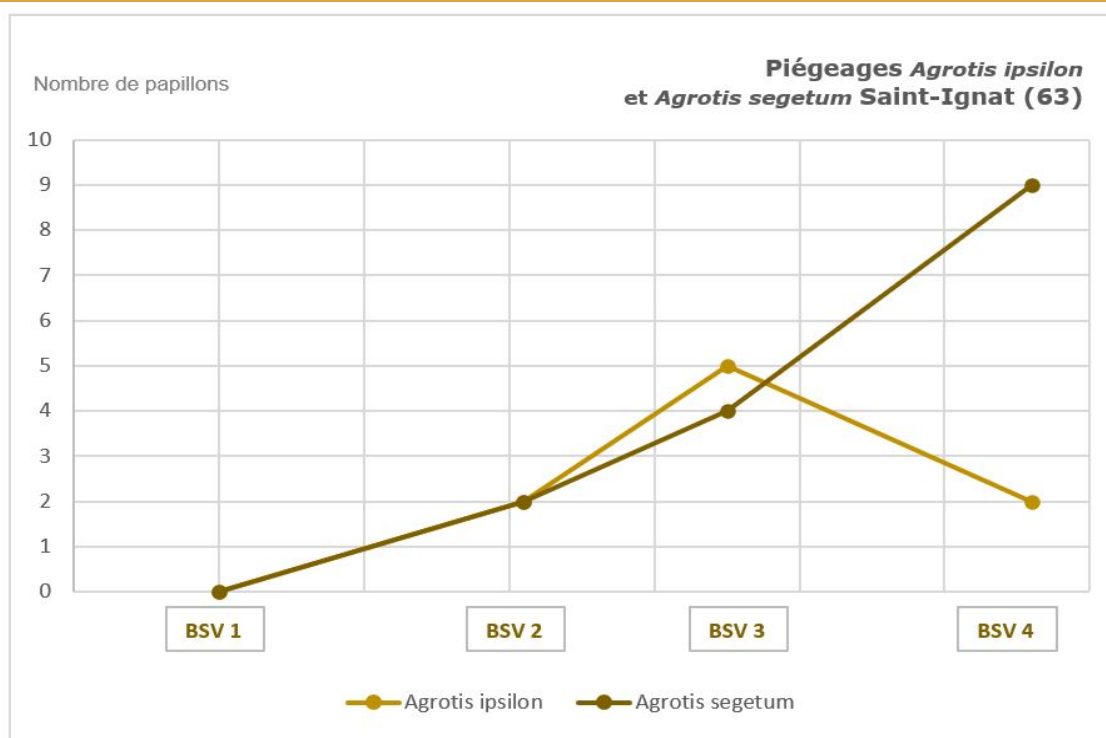
## Réseau de piégeage

### Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale deux captures de papillons **d'Agrotis ipsilon** relevé dans le secteur de Saint-Ignat (63) ainsi qu'une capture pour le secteur d'Amuré (79). Pour les relevés d'**Agrotis segetum**, on observe neuf captures sur Saint-Ignat (63) et une capture pour Amuré (79). Enfin pour **Helicoverpa armigera**, la première capture a été signalée dans le secteur d'Amuré (79).

#### Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Mettre en place une gestion de risques liés aux noctuelles terricoles.



## Autres informations

- **Auxiliaires :**

### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence apparition des premiers syrphes et chrysopes de l'ordre de 2 % pour le secteur de Sanvensa (12). On observe également quelques coccinelles de l'ordre de 1 % sur Lapeyrouse-Mornay (26) et de l'ordre de 5 % sur Amuré (79).

Pour les parcelles en tour de plaine, les coccinelles sont présentes sur 2 ha pour le secteur de Beaurepaire (38) et sur 5 ha pour le secteur de Beauville (47). On remarque aussi leurs présences de 1 ha à 3 ha pour les zones de Sanvensa (12) et Thuret (63).

Pour le secteur de Sanvensa (12) on note également la présence de quelques syrphes sur 1 ha et de chrysopes sur 2 ha. Dans la zone de Thuret (63) on aperçoit également des syrphes sur 3 ha.



**Coccinelle sur feuilles de tabacs**

(Crédit Photo : N. BARRET – TGA)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*